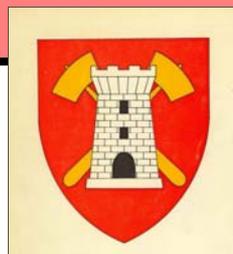


MAILLY LE CHÂTEAU

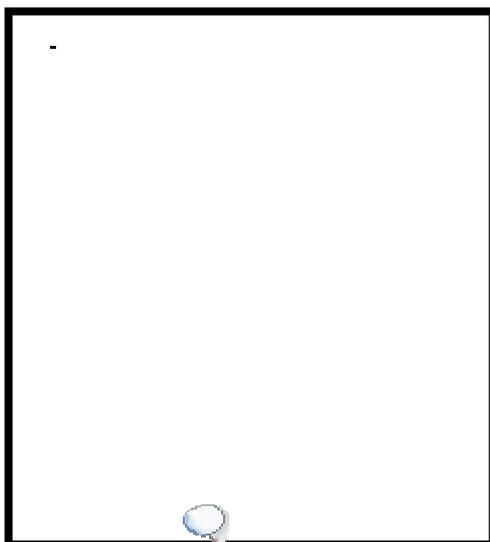
Le bulletin

Décembre 2010

numéro 23



Le mot du Maire :



Edito :

Ce bulletin est exceptionnel. En effet, alors qu'il était presque terminé, notre Maire, Claude PAUTOT, nous a quittés. Cette disparition brutale nous a laissés meurtris et peïnés. Elle devait vous souhaiter de joyeuses fêtes et une heureuse année. Au nom de toute l'équipe ,je vous transmets ses voeux en y ajoutant les nôtres. Vous trouverez dans ce petit bulletin les dernières informations qui nous semblent importantes.

Bernard NOEL



Sommaire:

<i>Site internet</i>	<i>P2</i>
<i>Pupitres</i>	<i>P2</i>
<i>Elections</i>	<i>P3</i>
<i>Calendrier</i>	<i>P4</i>

LE SITE INTERNET OFFICIEL DE LA COMMUNE EST CREE

www.maillylechateau.fr

Il est à vous.



Créé par 2 adjoints, messieurs Bernard NOEL et Gérard QUIRIN, avec le solide support de messieurs Dominique KLAUS, Michel LENCROZ et, surtout Patrick BERGER, il est destiné à l'information, l'échange et l'animation de tout ce qui peut concerner notre village, et à favoriser la recherche de ce que représente une réelle authenticité.

Au delà des informations administratives, il se veut un témoignage passé, présent et... futur de la vie à Mailly le Château. Chacun de nous peut y participer ; comment ? C'est simple : Si vous possédez des savoirs, documents, photos, anecdotes, que vous désirez voir apparaître sur le site, il suffit de prendre contact avec B.NOEL ou G. QUIRIN en mairie. Nous verrons, ensemble, la meilleure manière d'exploiter ces richesses.

A bientôt !

Bientôt, trois pupitres touristiques !

Proposés à partir de textes et dessins d'amateur, ils ont été réalisés (support et conception) par une professionnelle. Ils concernent : 1) l'église, 2) la chapelle du cimetière et 3) le pont, la chapelle St Nicolas et la fontaine, au Bourg du Bas. Ils seront fixés prochainement.



AVIS *Le secrétariat sera fermé du 23 décembre au 3 janvier*



Une permanence pour les inscriptions sur les listes électorales aura lieu le :

Vendredi 31 décembre de 11h à 12 h

NOUVELLES ELECTIONS

Le décès de notre Maire entraîne automatiquement de nouvelles élections partielles.

Afin d'élire un nouveau Maire, le Conseil Municipal doit être au complet, c'est à dire : 15 élus . Nous ne sommes plus que 14.

Donc, il vous faudra élire un nouveau conseiller

Cette élection se déroulera les 9 et 16 janvier 2011.(si 2 tours sont nécessaires)

Les candidatures sont individuelles et libres.. Les conseillers peuvent aider dans les démarches.

Les frais de campagne d'affichage et de bulletins sont à la charge du candidat.

A l'issue des résultats,, le Conseil Municipal se réunit afin d'élire le nouveau Maire et les adjoints.

Notre Chapelle du cimetière (Chapelle St Siméon) a été primée lors d'un concours organisé par la Fondation du Patrimoine et le Conseil Régional, récompensant les efforts de rénovation des communes ou associations. Nous avons obtenu un prix de 2000 euros. Merci à Josiane MAXEL qui nous a guidés et à Roger BLANCHARD, le président des Amis du Pays de Mailly le Château pour sa solide participation.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2011

JANVIER

Vendredi 7 : Assemblée Générale Escalade 18 h
(Foyer)

Vendredi 14 : Assemblée Générale ASCMC 19 h
(Foyer)

Samedi 15 : Assemblée Générale Bougarel 15 h
(Foyer)

Randonnée pédestre

Vendredi 28 : Assemblée Générale Village de la Gaieté
(Foyer)

FEVRIER

Vendredi 4 : Assemblée générale Amicale Pompiers 20 h
(Foyer)

Samedi 19 : Randonnée pédestre

RENDEZ-VOUS AU PRINTEMPS